



RNCP: 38314

BP AP

1 AN - NIV. 4

AMENAGEMENTS PAYSAGERS



OBJECTIFS DE FORMATION

> OBTENIR le Brevet Professionnel

Aménagements Paysagers, diplôme de niveau 4 (ex niveau IV) délivré par le Ministère de l'Agriculture

> SE FORMER à l'aménagement et l'entretien des espaces verts et à la conduite de chantiers paysagers :

- Connaître les végétaux (principales caractéristiques, techniques de plantation et de taille)
- Utiliser et entretenir des matériels spécifiques aux métiers du paysage
- Concevoir et réaliser des aménagements paysagers
- Mettre en place et entretenir des végétaux
- Réaliser des créations paysagères (maçonnerie paysagère, structure bois etc)
- Organiser et suivre un chantier

> METIERS VISES chef d'équipe paysagiste, salarié du Paysage, paysagiste en entreprise privée, agent paysagiste en collectivité

Activités: Création, aménagement et entretien des parcs, jardins et espaces verts



LES PLUS

- + Partenariat avec les acteurs locaux
- + Etablissement à taille humaine
- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- + Des ateliers et plateaux techniques équipés
- + Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)



INFO

> ORGANISATION

- 1050 h de présence en centre de formation sur 1 an
- Rythme d'alternance : 66% en formation et 34% en entreprise, d'octobre à juin

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenue permet la validation d'un bloc de compétences

> POURSUITE D'ETUDE

Certificat de spécialisation Construction Paysagère
Passerelle possible vers un BTS Aménagements
Paysagers

> INDICATEURS 2024

Réussite : 86 %

Satisfaction : 91 %

Insertion : 29 %
 Poursuite d'études: 57%

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

CONTENU FORMATION

> DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

C1 - Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

C2 - Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

C3 - Réaliser les travaux d'entretien des végétaux

C4 - Réaliser les travaux de mise en place des végétaux

C5 - Mettre en place des infrastructures

1 UCARE - Module d'adaptation régionale

+ Remise à niveau si nécessaire

Environ 85% de cours techniques



MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Jeunes éligibles à l'apprentissage

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un autre diplôme de même niveau, ou avoir suivi une classe de 2nde Générale et Technologique
- Aptitude physique à occuper un emploi en extérieur, en station debout
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Entretien de positionnement

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement

- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas

Mises en situation sur plateaux techniques



COÛT - REMUNERATION

- > L'achat de la tenue de travail et EPI sera à la charge du stagiaire
- > Cout horaire maximal: 14.5€/h

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



CONTACT

> Salomé BONNET - 04.71.65.70.69



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.